

un nouveau visage pour la rue du Bugnon et l'avenue de la Sallaz

Suite à l'ouverture du m2 et la désaffectation définitive de la ligne tl, la rue du Bugnon et l'avenue de la Sallaz seront réaménagées. Aménagements routiers, mobilier urbain, élargissement des trottoirs, création de pistes cyclables, remplacement des arbres et de l'éclairage public donneront un nouveau visage à ce tronçon très fréquenté. A l'occasion des travaux sur la chaussée, les réseaux souterrains d'eau, d'électricité, d'assainissement, de gaz et le téléseuil seront également rénovés.

En 2008, la mise en service du m2 s'est accompagnée d'une importante restructuration du réseau tl. Plusieurs lignes de bus ont été modifiées et de nouvelles ont été créées. A la suite du démantèlement complet en janvier dernier de la ligne de bus Bugnon-Sallaz, conservée jusque-là comme ligne de secours, les travaux de réaménagement des espaces publics alentours, prévus dans le préavis [2005-78](#), peuvent dorénavant commencer.

Toutefois, avant que ce chantier débute, plusieurs réseaux souterrains nécessitent des transformations. Ainsi, les conduites d'eau potable, très anciennes dans ce secteur et qui constituent un élément essentiel de la distribution d'eau au centre de Lausanne, seront remplacées par des canalisations protégées par un revêtement en polyuréthane. Pour les réseaux d'électricité, de gaz et d'assainissement, ainsi que le téléseuil, il s'agit de profiter de l'ouverture de fouilles pour entretenir, rénover et poser des tubes pour l'électricité et le téléseuil, et ceci en prévision d'une augmentation de la demande et du déploiement de la fibre optique, ce qui permettra de limiter les interventions ultérieures sur le revêtement.

En surface, la chaussée de l'axe Bugnon-Sallaz sera divisée en deux voies de circulation, une montante et une descendante, et comportera un trottoir élargi sur le côté est, une piste cyclable dans le sens de la montée et une large bande colorée au centre. Cette structuration optique favorisera une conduite plus prudente et le passage des ambulances au centre. Les îlots des passages piétons seront franchissables par les véhicules d'urgence. L'éclairage public et l'arborisation seront également réaménagés et rénovés.

Afin de réaliser les travaux sur les réseaux souterrains, la Municipalité demande l'octroi d'un crédit de 4,94 millions de francs. Les travaux débiteront cet été pour une durée de 12 mois.

Les services industriels de Lausanne
La direction des travaux

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels de Lausanne, tél. 021 315 82 00

- Olivier Français, directeur des travaux, tél. 021 315 52 00

Le préavis n° 2010-21 se trouve sur internet à l'adresse : www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 28 avril 2010